

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce
Tour de la Bourse
Bureau 3400, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9
514 397 7400 Téléphone
514 397 7600 Télécopieur

www.fasken.com



Me André Turmel
Direct (514) 397 5141
aturmel@mtl.fasken.com

Le 17 septembre 2007
No de dossier : 10887/272733.1

PAR COURRIEL ET PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 2A2

OBJET: Demande relative à la révision de la contribution maximale du Transporteur aux coûts du poste de départ **R-3626-2007 –Réponses aux Demandes de renseignements**

Chère consoeur,

Veillez ci-joint un original et huit exemplaires des Réponses de la Société en commandite Magpie, agissant par son commandité Hydroméga G.P. inc. (la « **Société** »), aux Demandes de renseignements de la Régie, d'HQT et des intervenants SE/AQLPA et UMQ dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consoeur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN s.r.l.

A handwritten signature in blue ink, reading "André Turmel".

André Turmel

AT/nb

p.j.

cc. Les mises en cause Hydro-Québec, en sa qualité de Transporteur (TransÉnergie), l'AQPER et les intervenants.

DM_MTL/272733-00001/1483835.1